

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

### 1. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DU CANAL DE BERRY :

Suite à l'adhésion de la Commune de Meaulne au Syndicat du Canal de Berry, pour représenter la commune un délégué titulaire et un suppléant sont élus. Le scrutin a donné les résultats suivants : délégué titulaire M. RAYON Michel, délégué suppléant M. MERLIN Jérôme.

### 2. DÉCISION MODIFICATIVE SUITE AU PRÉLEVEMENT DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES :

Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C.) est un mécanisme visant à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Afin de régler le montant prélever par le F.P.I.C. il y a lieu d'inscrire les crédits nécessaires. Le Conseil Municipal valide la décision modificative suivante :

Article 6064 fournitures administratives – 1760 €

Article 73925 Fonds péréquation des ressources intercommunales et communale +1760 €.

### 3. TERRAIN MULTISPORTS CHOIX DU FOURNISSEUR :

Monsieur le Maire rend compte aux Conseillers du déroulement de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 17 juin 2016 en vue d'examiner les propositions des quatre entreprises ayant soumissionné pour la fourniture et la pose d'un terrain multisports avec gazon synthétique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché à l'entreprise AGORESPACE, montant du marché 33 510.00 € HT, soit 40 212.00 € TTC.

### 4. DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CENTRE DE SECOURS DE VALLON EN SULLY :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet de l'Allier concernant le schéma départemental de coopération intercommunale et notamment la démarche de dissolution du Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Vallon en sully. Le Conseil Municipal considérant les actions menées par le Syndicat :

- Formation aux premiers secours pour les élèves de 4<sup>ème</sup> du Collège Alain Fournier de Vallon, pour le personnel communal et pour les membres d'associations,
- Mise en place d'une fiche de secours médical d'urgence à destination des aînés et des personnes seules, distribuée par les sapeurs pompiers volontaires,
- Formation au maniement des extincteurs,

Et la situation financière saine du Syndicat, Compte Administratif 2015 excédentaire, EMET un avis défavorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Vallon en Sully.

### 5. SAISINE DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE :

Considérant l'admission au concours d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe de M COLLIN Benoît, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la saisine du Comité Technique pour : la suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 35/35 et en parallèle la création d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe de 35/35 à compter 05/01/2017.

### 6. CESSION DE L'HOTEL RESTAURANT AU CŒUR DE MEAULNE :

Suite aux différents échanges avec M. et Mme GIMENOS Grégory, associés de la SARL hôtel de Meaulne, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition, faite par ces derniers, d'achat à long terme de l'hôtel restaurant « Au cœur de Meaulne ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition d'achat à long terme, sur 15 ans, de M. et Mme GIMENOS Grégory pour un montant de 190 260 € TTC et souhaite être associé à la rédaction de l'acte à venir.

## **7. CHOIX DE L'IMPLANTATION DU PROJET DE STATION D'EPURATION :**

Afin d'affiner l'étude de faisabilité des travaux de remplacement de la station d'épuration, il y a lieu de déterminer un lieu d'implantation de la future structure. Le Maire présente les différents scénarios proposés par le bureau d'étude. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir le scénario n°1 avec solution n°1, soit une installation sur un terrain en friche route du Vernet et un passage du refoulement en domaine public.

**La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le jeudi 28 juillet 2016 à 18 h 00 à la Mairie de MEAULNE.**

